

DJIBOUTI

Date des élections: 21 mai 1982

But de la consultation

Election de tous les membres du Parlement; c'étaient les premières élections législatives depuis l'indépendance du pays en 1977*.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement monocaméral de Djibouti, l'Assemblée nationale, comprend 65 députés élus pour 5 ans.

Système électoral

Aux termes de la Loi électorale d'octobre 1981 **, les députés sont élus au scrutin de liste majoritaire à un tour, le nombre de candidats étant égal au nombre de sièges à pourvoir et l'ensemble du pays constituant une seule circonscription électorale. Le Rassemblement populaire pour le progrès (RPP) est seul habilité à présenter des candidats; il est tenu de présenter sa liste au moins 21 jours avant la date du scrutin.

Sont éligibles à l'Assemblée nationale les électeurs âgés de 23 ans révolus, ayant un casier judiciaire vierge, domiciliés à Djibouti depuis cinq ans au moins et sachant écrire, lire et parler couramment le français ou l'arabe. Ne sont pas éligibles pendant l'exercice de leurs fonctions et durant les deux années qui suivent la cessation de celles-ci, certains fonctionnaires du secteur public ou du Gouvernement, les magistrats et leurs substituts et les membres des forces armées, de police et de sécurité.

Considérations générales et déroulement de la consultation

Avant l'indépendance datant du 27 juin 1977, les membres du corps législatif national (Chambre des députés) avaient été élus pour cinq ans le 8 mai 1977 sur une seule liste de 65 candidats présentée par le Rassemblement populaire pour l'indépendance. En 1979, cette formation politique fut remplacée par le Rassemblement populaire pour le progrès (RPP). Aux termes de la Loi électorale d'octobre 1981, le RPP fut le seul parti habilité à présenter des candidats aux élections de mai 1982. Le jour du scrutin, sa liste de 65 candidats reçut un soutien massif de l'électorat.

Le Président de la République est M. Hassan Gouled Aptidon et le Premier Ministre, M. Barkat Gourad Hamadou.

* Voir *Chronique des élections parlementaires XI* (1976-1977), p. 6.

** Voir section *Evolution parlementaire*, p. 10.

Données statistiques

| 1. Résultats du scrutin | |
|--|----------------|
| Nombre d'électeurs inscrits | 85995 |
| Votants | 79 380 (92,3%) |
| Bulletins blancs ou nuls | 1349 |
| Suffrages valablement exprimés | 78 031 |
| <i>Suffrages en faveur du Rassemblement populaire pour le progrès.</i> | 78031 |